

Démocratie

# **GARDE À VUE : DESCENDRE DE L'OLYMPES DU DROIT**

Jean-Jacques Urvoas

11/01/2011

**La garde à vue constitue un élément essentiel de l'enquête judiciaire, en symbolisant son pouvoir d'investigation. Alors que l'Assemblée nationale s'apprête à la réformer, Jean-Jacques Urvoas propose d'enrichir un débat qui bien souvent ne prend en compte que les droits du gardé à vue.**

Il s'agit plutôt de trouver un équilibre entre deux impératifs opposés mais juridiquement reconnus : les contraintes de l'ordre et les exigences de la liberté.

Puisque la fin ultime de la justice est d'assurer la liberté et la protection des citoyens, la réforme annoncée doit être conduite avec pondération et sans schématisation. C'est ce que propose cette note.